

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

FICHE INTENDANCE

A compléter et déposer au moment de l'inscription

❖ **Nouvel élève entrant dans l'établissement :**

NOM :

Prénom :

Niveau de classe :

À remettre impérativement :

Chèque de 90.00€

(à l'ordre de l'agent comptable du collège Montaigne pour un collégien ou à l'ordre de l'agent comptable du lycée Montaigne pour un lycéen).

Ce chèque permet d'acheter la carte personnelle d'accès au self de 5.00€ et d'abonder cette carte d'accès.

IMPORTANT : faire figurer au dos du chèque le NOM, Prénom et niveau de classe de l'élève.

Attestation de restauration scolaire précisant le quotient familial et/ou la tranche tarifaire

Sans ce document, le tarif correspondant à la tranche tarifaire maximale est appliqué

Un RIB avec au dos les NOM, Prénom et niveau de classe de votre enfant

RESPONSABLE FINANCIER DE L'ÉLÈVE :

Père

Mère

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Participation volontaire : Caisse de solidarité (montant de votre choix) :

Les versements permettent de renforcer l'action sociale auprès de ceux qui en ont besoin. Le montant obtenu permet d'aider des élèves en difficulté financière afin de pouvoir faire face aux différentes charges de la scolarité (demi-pension, fournitures, voyages, concours) en complément du fonds social et des aides régionales.

En cas de difficultés financières, il est possible de constituer un dossier d'aide sociale (fonds social) à retirer puis déposer auprès du service scolarité en septembre.